



Africa Regional Office / Bureau Régional Afrique

Africa Network Campaign on Education For All

Tel: 00 221 824 22 44 Fax: 00 221 824 13 63 BP 3007 Dakar Yoff, Sénégal
24A, Zone B Bâtiments , rue 111 Dakar

ancefa@orange.sn gorgui.sow@gmail.com

Défis à réaliser l'éducation pour tous en Afrique

Cinq années se sont écoulées depuis Dakar et nous restons de plus en plus préoccupés que les objectifs pour 2015 ne soient pas atteints à moins que des mesures urgentes ne soient prises par les gouvernements et les donateurs pour parer aux insuffisances inhérentes à la mise en œuvre des six objectifs de Dakar.

Eu égard aux niveaux de progrès enregistrés à ce jour, les enfants africains devront attendre plus de 150 années avant d'accéder à l'école.

Depuis le sommet du millénaire de l'ONU, le cadre d'action de Dakar a été ramené à deux objectifs : promouvoir l'enseignement primaire pour tous (EPT) et l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme. Malgré l'engagement des donateurs à aider les pays à réaliser ces deux objectifs, leur appui à la majorité des pays africains n'est pas à la hauteur des attentes.

Sur le continent, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds monétaire International (FMI) orientent fortement les politiques en matière d'éducation nationale dans le cadre global des approches sectorielles de l'éducation (SWAPS) et la nouvelle initiative (FTI) initiative accélérée. La communauté des bailleurs de fonds encourage les pays en développement à formuler des plans de FTI qui énoncent des programmes sectoriels bien conçus, solides en matière d'éducation - intégrés dans des cadres plus élargis des DSRP et les priorités nationales de développement.

Au niveau régional, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a adopté deux des objectifs de Dakar : réaliser l'EPT (l'enseignement primaire pour tous) et assurer un enseignement amélioré de qualité grâce à des programmes scolaires pertinents. Le NEPAD est censé être un moteur et non un instrument de mise en œuvre, mais dans la réalité, nous observons plus de paroles et de paperasseries que d'actions concrètes dans le domaine du développement.

La huitième conférence des ministres de l'éducation des Etats membres africains (MINEDAF VIII), qui s'est tenue à Dar es Salaam, en décembre, 2002, a pris des engagements fermes de mobiliser les ressources et la volonté politique pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous en Afrique (EPT). Les ministres se sont engagés à augmenter d'en moins 20% de leur budget national le budget alloué à l'enseignement primaire. La réalité est que tous les ministres ont signé la Déclaration d'Alger, mais la majorité des pays continue à allouer au secteur de l'éducation 5 à 10% de leur budget national. Dans beaucoup de pays, les Communautés continuent à participer aux frais des prestations en matière d'éducation en fournissant la main d'œuvre, les matériaux de construction, la réhabilitation des infrastructures, et en payant en espèces les frais de scolarité et les matériels didactiques.

Les conflits et la pandémie du VIH/ SIDA continue à avoir des effets dévastateurs dans beaucoup de pays des diverses sous-régions et rendent ainsi, dans ces pays, de plus en plus difficile l'éventualité que les objectifs de l'éducation pour tous en Afrique (EPT) puissent se réaliser d'ici 2015. Les

personnes déplacées internes (IDP) et les orphelins constituent un autre groupe vulnérable, qui exige de plus en plus l'attention des gouvernements et des partenaires internationaux. La réalité c'est que seules les organisations non gouvernementales (ONG) les prennent en compte dans le cadre des actions concrètes qu'elles mènent, étant donné que pour les administrations publiques, il est très difficile de les atteindre.

Pour que l'Afrique puisse atteindre en 2015 l'objectif de l'EPT, il faudrait qu'au moins 4 millions d'enseignants qualifiés et motivés puissent se dévouer à cette cause et le coût financier est très élevé, 80% de cet argent devrait provenir des budgets nationaux des pays africains.

En 2005, plus de 65% des pays africains au sud du Sahara ont raté l'objectif relatif à l'égalité des genres, dans la majorité de ces pays l'indice est très faible (entre 0.5 à 0.7)

La situation de l'enseignement non conventionnelle et de l'alphabétisation des adultes est critique dans un continent où chaque année plus de 60% des enfants abandonnent leurs écoles et où plus de 1/3 des enfants ne sont pas scolarisés (voir ci dessous des preuves des actions menées en faveur de l'alphabétisation en Afrique)

L'alphabétisation est :

- un droit dont ne bénéficie pas un cinquième de la population d'adultes dans le monde.
- indispensable pour atteindre chacun des objectifs de l'EPT en Afrique.
- un phénomène de société et particulier en même temps, c'est la raison pour laquelle il faudrait porter son attention sur les deux dimensions.
- essentielle pour la participation et le développement politiques et socio-économiques, surtout dans les sociétés d'aujourd'hui fondées sur le savoir.
- La clef pour renforcer les capacités humaines, avec des avantages étendus, y compris la pensée critique, l'amélioration de la santé et la planification familiale, la prévention contre le VIH/SIDA, l'éducation des enfants, la réduction de pauvreté et la citoyenneté active.

Le défi de l'instruction a des dimensions absolues et relatives, touche en particulier, les pauvres, les femmes et les groupes marginalisés, et est plus grand que ne le signalent les mesures classiques:

- En termes absolus, les personnes sans instruction se trouvent principalement en Afrique subsaharienne. Les perspectives d'atteindre l'objectif en 2015 dépendent en grande partie des progrès qui seront réalisés dans les pays d'Afrique et d'Asie où vivent 75% des personnes analphabètes.
 - En termes relatifs, les régions avec des taux d'alphabétisation les plus bas se trouvent en Afrique subsaharienne, en Asie du sud et de l'ouest, et dans les Etats arabes, toutes ces régions se caractérisent par des taux d'alphabétisation d'environ 60% seulement, malgré le fait que depuis 1990 on observe une augmentation de plus de 10 points de pourcentage.
 - L'analphabétisme est associé dans une large mesure à la pauvreté extrême.
- Les femmes sont moins instruites que les hommes : dans le monde entier, pour chaque 100 hommes adultes, seules 88 femmes adultes sont considérées capables de lire et d'écrire, avec des taux beaucoup plus bas dans des pays à faibles revenus à l'instar du Bangladesh (62 femmes pour 100 hommes) et du Pakistan (57 femmes pour 100 hommes).
- 132 des 771 millions de personnes sans instruction de base sont âgées de 15 à 24 ans (45%

d'entre elles vivent en Afrique sub-saharienne), malgré une augmentation du taux d'alphabétisation dans ce groupe qui est passé de 75% en 1970 à 85%.

- Des tests direct organisés sur le taux d'alphabétisation suggèrent que le défi mondial est beaucoup plus grand que les chiffres conventionnels, basés sur des évaluations indirectes, ne l'indiquent, et que cette situation touche à la fois les pays en développement et développés.

Le défi d'alphabétisation ne peut être relevé que si :

- Les dirigeants politiques au niveau le plus élevé s'impliquent eux-mêmes dans l'action. Pour ce qui est de l'Afrique, les chiffres actuels sont une grosse honte (en Afrique seulement 1% du budget d'éducation nationale est affecté à l'alphabétisation et à l'enseignement non conventionnel)
- Les pays adoptent des politiques clairement définies en matière d'alphabétisation en vue de :

Améliorer la qualité des enseignements primaire et du premier cycle du secondaire ;
développer et renforcer les programmes d'alphabétisation destinés aux adultes et aux jeunes ;
instaurer des milieux d'alphabétisation de qualité.

Le renforcement des programmes d'alphabétisation destinés aux jeunes et aux adultes exige :

- la responsabilité active des gouvernement en vue d'assurer des politiques de qualité en matière d'alphabétisation destinée aux adultes et des financements appropriés dans le cadre de la planification du secteur de l'éducation.

des cadres clairement définis pour coordonner la fourniture de prestations par la société civile, les secteurs privé et public des programmes d'alphabétisation.

- d'augmenter les dotations budgétaires et les subventions. Dans nombre de pays, les programmes d'alphabétisation ne représentent qu'uniquement 1% du budget du secteur de l'éducation. Il faudrait un montant supplémentaire de 2.5 milliards de dollar US par an jusqu'à 2015 pour accomplir des progrès significatifs vers la réalisation de l'objectif de Dakar en matière d'éducation.

- que les programmes soient fondés sur une meilleure connaissance des besoins des apprenants, particulièrement leurs préférences linguistiques et leurs motivations à suivre les cours, en consultation avec les communautés locales.

- que les programmes scolaires reposent sur ces besoins , avec des objectifs d'apprentissage clairement énoncés et la fourniture de matériels didactiques appropriés.

- un profil de carrière et des salaires adéquats et des opportunités de formation pour les enseignants .

- des politiques linguistiques appropriées, étant donné que la majorité des pays qui font face à des défis d'alphabétisation énormes sont caractérisés par une diversité linguistique. L'usage des langues maternelles est du point de vue pédagogique une bonne méthode mais doit offrir une transition harmonieuse à des opportunités d'apprentissage dans les langues officielles et régionales.

En vue de créer des environnements et des sociétés d'alphabétisation une attention constante et soutenue est requise pour :

- élaborer des politiques linguistiques,
- des politiques en matière de publication de manuels,
- des politiques dans le domaine des médias.
- l'accès à l'information.
- des politiques pour faciliter l'accès des livres et des matériels didactiques aux

écoles et aux ménages.

L'acquisition, l'amélioration et l'usage des capacités de connaissance se produit à tous les niveaux d'éducation et dans des contextes formels et informels multiples. La réalisation de chacun des objectifs de l'EPT dépend essentiellement des politiques qui encouragent les sociétés à l'instruction et fixent des normes élevées pour l'instruction, la base pour un apprentissage approfondi.

Il incombe aux ministres de l'éducation en Afrique de promouvoir l'éducation de qualité pour tous sur une base équitable afin de garantir que les apprenants jouissent de leurs droits à l'éducation et que toutes les inégalités en matière de promotion de l'éducation sont remédiées, mais ils ne peuvent pas réussir sans l'appui des ministres chargés des finances et des parlementaires.

Les ministres chargés des finances et les parlementaires devraient augmenter et soutenir les dépenses en matière d'éducation conformément à l'objectif régional convenu d'affecter au moins 20% de leur budget national et au moins 2/3 des montants à l'enseignement primaire. L'augmentation de cette ligne budgétaire par les gouvernements et les donateurs devraient cibler les secteurs suivants :

- assurer l'accès à l'éducation aux filles et aux enfants affectés par le VIH/SIDA
- rendre les femmes autonomes et faire ainsi de l'égalité des sexes une réalité et non un slogan politique
- rendre l'éducation libre, universelle et obligatoire
- améliorer la formation, la moralité et le statut des enseignants
- renverser la tendance en dépensant dans les programmes d'alphabétisation destinés aux adultes en particulier les femmes et les jeunes qui ont abandonné l'école)

En Afrique, évaluer les progrès accomplis en EPT demeure un grand défi tant pour les gouvernements que pour les organisations de la société civile. Depuis août 2006, ANCEFA a lancé le processus du Africa Education Watch impliquant 16 pays d'Afrique sub-saharienne dans des études pilotes pays qui constitueront dans les trois prochaines années un instrument indépendant de surveillance continu citoyen fournissant ainsi des données alternatives sur l'éducation dans le continent (voir le site Web d'ANCEFA www.ancefa.org)